

## DECLARATION SUR L'HONNEUR



MUPRAS  
14 JAN. 2021  
SIEGERAM

Je soussigne : AYMAN BOULMANE .....

Titulaire de la CIN : AA 21 84 .....

Matricule RAM : 12564 .....

Adresse domicile : Avenue Hassan II 25 Septembre  
Robat

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : KHALIDA HANNA .....

Titulaire de la CIN : AA 111199 .....

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2021. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 12/01/2021

*Signature :*



Bureau de légalisation Nouveau Principal

Vu pour légalisation du signature apposée ci-dessous	Agent N°
Mr. AYMAN BOULMANE	06
Il a signé ce document le	
Cin N°	
N° de dépôt	
Néacéur le	
Pour le président et par délégation	
COMMUNE DE NOUAOUAR	
Signé : Abdellmajid BENHARROU	